

E-SNCF : DÉMÉNAGEMENT TO2

LA CFDT VOUS INFORME

Le 7 mars 2024, lors de la CSSCT* d'e.SNCF, la direction a communiqué des éléments concernant le futur déménagement de To2 : Une partie des effectifs sera re-localisée sur le site de la Mulatière actuellement en cours de rénovation. **Environ 200 salariés sont concernés.**

*Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

LA CFDT VOUS COMMUNIQUE LES 7 DIFFÉRENTS SCÉNARIOS POSSIBLES

1 DEA ASO - DEA Matériel
DEA Transilien
69 agents (34%)
132 presta. (66%)
=>201 salariés

2 DEA IHE - DEA ASO
DEA SA SNCF - DEA G&C
DEA VOY/TER
71 agents (37%)
122 presta. (63%)
=>201 salariés

3 DRC
DSNU
105 agents (52,5%)
95 presta. (47,5%)
=>200 salariés

4 D2D - DRC
DEA IHE - DEA ASO
117 agents (60%)
77 presta. (40%)
=>194 salariés

5 D2D
DEA G&C - DEA Transilien
DSNU DSAU - DSNU RCP
DRH - DRH Ecole Num
Finances achats - DMC
137 agents (67%)
68 presta. (33%)
=>205 salariés

6 DSI FS Global
178 agents (84%)
35 presta. (16%)
=>213 salariés

7 «Centre Résilience Numérique»
DEA - DRC - DCS - DSNU
Répartition agents/
Presta. à déterminer
=>200 salariés

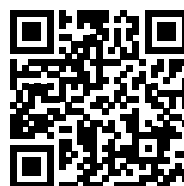
L'annonce du scénario retenu sera faite en juillet 2024.

C'est à ce moment là que démarrera aussi l'accompagnement nécessaire à la conduite du changement.

Les appels d'offre pour les travaux seront ensuite effectués, le choix des entreprises fait et les travaux exécutés courant 2024 et 2025.

Le déménagement est à ce jour prévu au troisième trimestre 2025 et la **délégation CFDT accompagnera tous les salariés concernés.**

QUELQUE SOIT LE SCÉNARIO RETENU, LA CFDT SERA ATTENTIVE À LA QUALITÉ DES TRAVAUX, À L'IMPACT POSITIF SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) DES SALARIÉS ET À L'INTÉGRATION DE LEURS BESOINS DANS LES ÉQUIPEMENTS MIS EN PLACE



Pour nous contacter
Scanne ou clique sur le QR code

